



## Le maire à votre rencontre

### Compte-rendu

Quartier  
Centre-ville  
Mercredi 19 avril 2023

Tout dernièrement,  
Pierre Garzon, votre  
maire, est venu à votre  
rencontre.

L'objectif ? Echanger  
autour de votre  
quotidien, vos besoins  
mais également  
d'entendre vos  
attentes. Voici les  
principaux sujets  
évoqués avec vous et  
vos voisins

## Les principaux débats de la rencontre

### CADRE DE VIE

Besoin d'avoir une ville plus fleurie et plus végétalisée, pérennité des jardins partagés et des pratiques de compostage, diminution de la consommation énergétique des bâtiments publics, ces sujets ont été discutés lors de la rencontre.

- ✓ La municipalité propose de délivrer des permis de végétaliser à destination des habitants-es qui souhaitent contribuer à l'embellissement et à la végétalisation du territoire communal. Ce dispositif est encadré par la charte de la végétalisation de l'espace public de Villejuif qui engage le signataire à jardiner dans le respect de l'environnement, à choisir des espèces végétales adaptées à l'environnement et à entretenir les végétations plantées en s'assurant des conditions de propreté.
- ✓ Un schéma directeur des espaces verts a été travaillé par les services de la Ville avec l'expertise de l'atelier Cepage pour répondre à plusieurs objectifs : atteindre les 10m<sup>2</sup> accessibles par habitant sur la commune, répartir au mieux cette offre d'espaces verts, prendre en compte les possibilités de mise en réseau et de déplacements doux entre ces espaces, prendre en compte les espaces de biodiversité.
- ✓ La municipalité a engagé une transformation des cours d'école, actuellement quasi-exclusivement bitumée, afin de les végétaliser mais également de s'assurer qu'elles soient mieux partagées par tous, inclusives, ludiques et égalitaires. A termes, ces cours pourraient être ouvertes aux habitants du quartier, les week-ends et les vacances afin de faire profiter les riverains de ces nouveaux îlots de fraîcheur.

- ✓ Une campagne de déploiement d'éclairage Led sur près de 2 500 lampadaires de la ville est actuellement en cours et devrait s'achever cette année. À ce stade, Villejuif est équipée à 80% de Led en matière d'éclairage public.
- ✓ Le diagnostic des bâtiments municipaux est finalisé et le plan d'action a permis de déterminer plusieurs priorités, notamment celle d'augmenter la part des énergies solaires et la géothermie. Grâce à l'intégration de la Ville à la coopérative Sud Paris Soleil, il sera question de développer la production d'énergie solaire pour un territoire à énergie positive, de sensibiliser les habitants-es à la maîtrise de la consommation énergétique et permettre à l'ensemble des habitants-es de participer au développement des énergies renouvelables.

### Voici les 5 étapes à suivre pour demander un permis de végétaliser :

1. Les Villejuifois/Villejuifaises identifient un emplacement dans leurs rues qu'ils/elles souhaiteraient végétaliser seul(e)s, avec leurs voisins-es ou une association de leur quartier.
2. Après avoir bien lu la charte de végétalisation de l'espace public disponible sur [villejuif.fr](http://villejuif.fr), rubrique cadre de vie – développement durable, ils/elles contactent le service Nature & Jardins en Ville pour présenter le projet.
3. Ils/elles remplissent le formulaire en ligne.
4. Le permis de végétaliser, autorisation d'occupation temporaire de l'espace public signée par le Maire, est attribué aux demandeurs-ses.
5. Les habitants-es peuvent donc planter des arbustes, des graminées, des plantes vivaces ou des plantes en bacs (persil, salade, radis, menthe...) afin de créer davantage d'espaces de nature dans la ville. Une liste des plantes conseillées élaborée par le service de la municipalité est aussi disponible en cliquant sur [villejuif.fr](http://villejuif.fr)

## TRANSPORTS

**Évolution des dynamiques des abords de la gare Villejuif Louis-Aragon, interrogations sur la manière dont on peut faire vivre, animer notamment la RD7 et créer des connexions avec le centre-ville et la gare Villejuif Louis Aragon, ont été soulevées.**

- ❖ Une réflexion majeure a été lancée sur le devenir et l'évolution du centre-ville par rapport à l'impact de l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris Express à Villejuif Louis Aragon qui pourrait bouleverser les équilibres entre les espaces urbains.
- ❖ En effet, deux études importantes ont été lancées : une étude urbaine et de mobilité par la Société du Grand Paris et la RATP et une étude urbaine par la Sadev 94. Les réflexions sur les liaisons, les usages et fonctions à déterminer entre la rue Georges Lebigot, la rue Jean-Jaurès avec la future gare sont en cours.
- ❖ Dans le cadre de l'étude urbaine et de mobilité, les habitants-es ont été sollicités le 30 mars dernier, lors de l'interconseil de quartier, sur leurs besoins et attentes concernant l'évolution des abords du pôle Villejuif Louis Aragon. Suite à cette démarche participative, un panel citoyen a été constitué. Il est composé de 10 riverains-es du pôle et de 10 habitants-es (hors périmètre riverain-e-s). Cette commission a été invitée le 24 mai à travailler sur les trois maquettes d'études du pôle, sur les thématiques de la végétalisation, des espaces publics, de la programmation et des mobilités. Le panel citoyen se réunira de nouveau au mois de septembre pour déterminer le choix des scénarios.



# Les réponses à vos interpellations

- ✓ **Des cas de stationnement gênants sur la rue Romain-Rolland ?** Une sensibilisation auprès des commerçants par la Police municipale est en cours. Il est possible d'envisager de mettre à disposition du placier un bip pour permettre le stationnement sur le parking des élus le samedi matin dans le courant de l'été.
- ✓ **Des occupations inappropriées et des cas de squats de jeunes sur la Venelle du Vieux-Bourg ?** Ces problèmes sont très suivis par la Police municipale qui intervient autant que possible et procède à des évictions. Elle a adressé une demande d'installation d'un code en remplacement du bouton poussoir auprès de la Direction de la Construction et du Patrimoine bâti.
- ✓ **Des difficultés à lire les noms des rues ?** Une réflexion est actuellement menée à l'échelle de ville tant sur la lisibilité que sur le descriptif des noms.
- ✓ **Des scooters et des motos circulant à toute vitesse sur la rue Sevin malgré l'installation par la ville, de coussins berlinois permettant de limiter la vitesse des véhicules ? Des motos circulant dans les deux sens sur la voie vélo présente sur ce même axe ?** Le service Voirie ne peut intervenir car il n'existe pas de solutions techniques à ces problèmes. La PM, avertie des infractions, procédera à des verbalisations.
- ✓ **Des bacs à fleurs anciennement présents sur les barrières de protection situées sur la rue René-Hamon supprimés ?** La municipalité déconseille les bacs à fleurs en raison de leur forte consommation en eau et de la charge de travail supplémentaire pour les services concernés.
- ✓ **La Place du Moutier pourrait-elle être fleurie ?** La Place du Moutier fait partie des sujets qui vont être travaillés dans le cadre des conseils/ateliers de quartier. La question de la réintroduction de la végétalisation sur la place y sera abordée.
- ✓ **Une réfection des façades Nord et Est de l'église Saint Cyr-Sainte Julitte est-elle prévue ? Les eaux pluviales qui passent dans la gouttière s'écoulent actuellement sur le trottoir. Un raccordement au caniveau est-il envisagé ? L'horloge de l'église va-t-elle être réparée ?**  
La réfection des façades ne fait actuellement pas l'objet d'inscription au PPI. La question de la poursuite pourra être réinterrogée. Les services de la Ville étudient un potentiel raccordement ou déversement de l'eau qui provient de la gouttière au caniveau. Concernant l'horloge, le prestataire a été contacté pour procéder à une réparation et la remettre à l'heure.
- ✓ **Disparition des bornes à chats permettant de stabiliser la population des chats ?** Une convention a été établie par les services municipaux avec l'association Entraide Chats pour capturer les chats et les stériliser. Pour toute demande de renseignements, il est possible de contacter la présidente de l'association **CLEMENT Sandrine** par téléphone au **06 50 22 74 01**, par mail : [entraidechatsvillejuif@gmail.com](mailto:entraidechatsvillejuif@gmail.com).
- ✓ **Un jardin partagé situé sur la rue Sevin mis en place par l'association Herbes Folles laissé à l'abandon comprenant le début de l'aménagement d'un composteur initié par les habitants ?** L'association indique que le terrain, appartenant au bailleur, n'est pas délaissé mais géré de façon plus « sauvage ». Le composteur de la rue Sevin n'est plus fonctionnel puisque l'association reprend en charge la gestion du site du parc Neruda.
- ✓ **Les travaux de construction d'une maison individuelle située sur la rue Sevin ?** Un permis de construire a été accordé à l'initiateur de ce projet de construction d'un pavillon d'habitation en 2020. Une déclaration d'ouverture de chantier a été effectuée au mois de mars 2021. Aucune déclaration de fin de chantier n'est parvenue auprès des services de la Ville. Si les travaux sont interrompus depuis plus d'un an, le permis de construire n'est plus valide. Le demandeur peut potentiellement adresser une demande de prolongation de validité du permis de construire aux services de la ville.

## Permanences de quartier

✓ **Christophe ACHOURI**,  
adjoint au maire  
de quartier  
Nord-Ouest

✓ Permanences de  
10h à 12h, le 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> mercredi du  
mois.

✓ **Bianca BRIENZA**,  
adjointe au maire  
du quartier du secteur  
Centre Sud-Est

✓ Le mardi de 10h  
à 13h en mairie,  
et 1 fois par mois  
à la mairie  
annexe des  
Petites Ormes.

Vous souhaitez réagir ?  
Vous souhaitez consulter tous les  
comptes rendus ?

Rendez-vous sur  
[jeparticipe.villejuif.fr](http://jeparticipe.villejuif.fr)



## Les actions déjà menées

- ✓ En réponse aux signalements relatifs à la présence de voitures ventouses et de véhicules épaves à l'angle de la **Place Maurice Thorez** et la rue **Sevin**, la Police Municipale a procédé à des enlèvements.
- ✓ Sur la rue **Sevin**, deux mises en fourrières de véhicules épaves ont été effectuées par la Police Municipale.
- ✓ Les équipes de nettoyage des services de la Ville ont collecté les encombrants qui se situaient à l'angle de la **Place Maurice-Thorez** et de la rue **Sevin**.
- ✓ Concernant la taille des grimpants du petit mur au niveau de la rue **Georges Lebigot**, Valdevy procède actuellement au renouvellement de son marché d'entretien d'espaces verts. À titre exceptionnel, une demande d'intervention a été effectuée auprès des services de la Ville à coordonner avec le bailleur.
- ✓ L'installation des demi-sphères sur les places de livraison situées sur la rue **Romain Rolland** sera effectuée la semaine du 3 juillet 2023.
- ✓ La barrière initialement détériorée située sur la rue **Romain-Rolland** et connectée à la rue du **Colonel-Marchand** a été réparée.
- ✓ Les services de la Ville ont commandé des panneaux et envisagent de les installer aux entrées du parc **Pablo-Neruda** afin d'y interdire l'accès aux chiens, en laisse ou non.